

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Vu la LOI n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, modifiée par la LOI n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire.

Vu l'article 6 IV in fine de la LOI n° 2020-1379 disposant que « les organes délibérants des collectivités territoriales et des établissements publics qui en relèvent [...] ne délibèrent valablement que lorsque le tiers de leurs membres en exercice est présent. [...] Dans tous les cas, un membre de ces organes, commissions ou bureaux peut être porteur de deux pouvoirs. »

Séance ordinaire du 17 juin 2021 à 18h00, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Etaient présents :

ANDRE René	HATRI Aïcha	LORENTZ Maurice
BECKER Patrick	MEDVES Jean-François	SEGURA Olivier
COLIN Jean-Marie	GUERMANN Bernard	PHILIPPE Lionel
FERRERO Marc	RICCI Roland	
KASPAR-COTRUPI Angèle	ZENNER Bernard	
LUCCHINI Marc	FRANIATTE Éric	
POUGET Clémence	MATHIEU Bertrand	
RENAUX Patricia	CINO Frédéric	
SCHULTZ Laurent	SCHIVRE Marc	
TSCHIERSCH Laurent	TACCONI Pierre	
VEINNANT Bernard	BALCERZAK Roland	
ZIEGLER Damien	PARPETTE Jerry	
BERNARDI Alessandro	ROBINET David	
BEY Michèle	BASTIEN Laure	
CORAZZA Jean-Luc	FRIIO Marie-Rose	

Procurations :

HERFELD Marie-Laurence	a donné procuration à	BECKER Patrick
SCHITZ Denis	a donné procuration à	BECKER Patrick
MELEO Guy	a donné procuration à	POUGET Clémence
SCHNEIDER Brigitte	a donné procuration à	SCHREIBER Roger
WEIS Mathieu	a donné procuration à	SCHREIBER Roger
JURCZAK Serge	a donné procuration à	MEDVES Jean-François
THOMMES Thierry	a donné procuration à	ZENNER Bernard
HERGAT Michel	a donné procuration à	MATHIEU Bertrand
KOWALCZYK Maryline	a donné procuration à	TACCONI Pierre
BAUR Denis	a donné procuration à	BASTIEN Laure
LOGEARD Flavien	a donné procuration à	LORENTZ Maurice
FRADELLA Cédric	a donné procuration à	SEGURA Olivier

Absents excusés :

PAULY Elsa

Absents non excusés :

BARILLARO Jeremy	DEISS Murielle	DEUTSCH André	ENGELMANN Fabien
GRILLO Marie	HOLSENBURGER Alexandre	LOPICO Aurélie	
SCHUTZ Sylvie	WATRIN Audrey	VETZEL Caroline	
OCTAVE Henri	BLUDZUS Josette	REBSTOCK-PINNA Alexandra	

La séance débute à 18h06.

Début de la séance :

Membres en exercice : 60
Présents : 29
Procurations : 12
Absents : 19

Pendant le point 2 :

Arrivée de Mme RENAUX, Mme HATRI, Mme BEY, M. FERRERO et M. ANDRE pendant le point 2.
Monsieur ANDRE quitte la séance et revient avant le vote.

Membres en exercice : 60
Présents : 29
Procurations : 12
Absents : 19

Au point 3 :

Membres en exercice : 60
Présents : 34
Procurations : 12
Absents : 14

Au point 4 :

Monsieur LUCCHINI ne participe pas au vote du point 4 car intéressé à l'affaire.

Membres en exercice : 60
Présents : 33
Procurations : 12
Absents : 15

Au point 5 :

Monsieur SCHREIBER (2 procurations), Madame RENAUX et Monsieur TSCHERSCH ne participent pas au vote du point 5 car intéressés à l'affaire.

Membres en exercice : 60
Présents : 31
Procurations : 10
Absents : 19

Au point 10 :

Monsieur MEDVES (procuration) et Monsieur LORENTZ (procuration) ne participent pas au vote car intéressé à l'affaire.

Membres en exercice : 60
Présents : 32
Procurations : 10
Absents : 18

Au point 14 :

Monsieur SCHREIBER (2 procurations) et Monsieur VEINNANT ne participent pas au vote car intéressé à l'affaire.

Membres en exercice : 60
Présents : 32
Procurations : 10
Absents : 18

La séance est levée à 19h05.

Assistaient en outre :

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale du SMiTU
ANDRE Cédric, Directeur Adjoint du SMiTU
DIMEL Sébastien, Directeur des Finances du SMiTU
VAUTRELLE Alexandre, Responsable des Affaires Juridique du SMiTU
SCHLIENGER Sylvaine, Chargée de Mission PDU et Citèzen du SMiTU
DEFAZIO Jérémy, Chargé de Communication et Marketing du SMiTU
PAX Guillaume, Assistant de Direction du SMiTU

POINT 2 – DELIBERATION N°2021/I-34 - PROPOSITION DE MODIFICATION DE CIRCULATION DU RESEAU EN PERIODE VACANCES SCOLAIRES ET SAMEDIS

Le nouveau réseau de transport Citéline a été mis en place le 22 février 2021. Il ne s'agit là que d'un point zéro puisqu'il va continuer à évoluer avec pour but d'offrir le meilleur service possible à tous les usagers de notre ressort territorial.

La période d'octobre 2020 à février 2021 a représenté une période de travail intensif afin d'aménager le nouveau réseau qui n'avait pas donné satisfaction en septembre 2020. Monsieur Bernard VEINNANT, Vice-Président Transport et Réseau, est allé à la rencontre des Maires et élus de la majorité de nos communes membres pour recueillir leurs besoins. Ils et elles nous ont fait remonter les réclamations de leurs habitants. Des contacts ont également été pris avec tous les chefs d'établissements, ce qui nous a permis de récupérer de manière faible tous les horaires d'entrée et de sortie de cours.

La commande concernait prioritairement le transport des scolaires. L'accent a donc été mis sur la circulation en période scolaire, du lundi au vendredi. Monsieur Bernard VEINNANT s'était engagé à présenter un projet aux élus relatif à la circulation les samedis et en période de vacances scolaires avant l'été 2021. L'objectif était également d'attendre l'arrivée de notre nouvel exploitant afin qu'il nous apporte son expertise. La présentation en annexe recense donc des propositions de modifications de fréquence pendant ces périodes mais également quelques compléments sur la période scolaire, et notamment :

- Des réductions de fréquences sur les lignes structurantes S01, S03, S20, S21, S22 et S23 en période de vacances scolaires ;
- Réalisation du terminus à THIONVILLE Foch un voyage sur deux en heures creuses. L'arrêt THIONVILLE Quai Crauser (passerelle piétonne) bénéficiera toujours d'une desserte importante au travers de la ligne 60 qui viendra en complémentarité de la S02 ;
- L'ajout d'un voyage Aller/retour avant 8h00 les samedis sur les lignes structurantes et la ligne 60 afin de permettre aux actifs d'aller au travail ;
- Passage à l'heure sur la ligne S08 entre THIONVILLE Elange et THIONVILLE Foch à toutes les périodes afin de desservir Carrefour notamment ;
- Passage à une fréquence à l'heure en heures creuses et à la demi-heure en heures de pointe sur la ligne 60 afin de permettre aux habitants d'UCKANGE de rejoindre THIONVILLE toutes les heures.

Toutes ces modifications engendrent un gain de 165 438 kms annuels. L'enveloppe kilométrique globale passerait donc de 4 051 896 kms à 3 886 458 kms.

Il est demandé au Comité Syndical de valider ces modifications sur le réseau qui entreront en vigueur à compter du 6 juillet 2021.

Le Bureau Syndical du 2 juin a donné un avis favorable.

La Commission Transport et Réseau du 7 juin 2021 a donné un avis favorable.


Le Comité des partenaires du 14 juin 2021 a donné un avis favorable (2 avis favorable : Messieurs GUERMANN et VEINNANT et une abstention : l'association Usag'thi Fensch).

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, avec 3 abstentions (Mme Pouget (procuration) et M. SCHULTZ) et 38 voix pour, valide ces modifications sur le réseau qui entreront en vigueur à compter du 6 juillet 2021.

Pour extrait conforme,

A Yutz, le 18 juin 2021

Le Président,



A large, stylized signature in red ink is written over the stamp and extends to the right.

Roger SCHREIBER